



**COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC  
RESULTAT DE MARCHÉ**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Tassin La Demi-Lune.

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire, place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex - tél. : 04-72-59-22-11 - télécopieur : 04-72-59-22-33 -

Courriel : [marchespublics@villettassinlademilune.fr](mailto:marchespublics@villettassinlademilune.fr)

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* :

Services généraux des administrations publiques.

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence* : 17ST007.

**Objet du marché** : Travaux électriques préalables à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (V.P.I.) à l'école élémentaire Leclerc à Tassin La Demi-Lune.

*Mots descripteurs* : Câblage, Electricité (travaux).

*Code NUTS* : FR716.

*CPV - Objet principal* :

45311200 – Travaux d'installations électriques

45314320 – Installation de câblage informatique

*Caractéristiques principales* :

Le présent marché concerne des travaux électriques préalables à l'installation de V.P.I. à l'école élémentaire Leclerc : câblage, gaines électriques, prises... Cette école élémentaire comporte 14 classes et comporte un rez-de-chaussée et 2 étages.

Le délai d'exécution est de 1 mois. L'exécution des prestations aura obligatoirement lieu du 03/07/2017 au 28/07/2017.

L'Ensemble des travaux sur site se dérouleront impérativement entre le 3 et le 28 juillet 2017, soit sur 1 mois. Pendant la semaine 27 (du 3 au 7/07/2017), les travaux seront effectués dans le local informatique. Pendant les semaines 28, 29 et 30 (du 10 au 28/07/2017), les travaux seront effectués au rez-de-chaussée et dans les 2 étages. La phase d'étude et de préparation de chantier se déroulera de la date de notification du marché au 3/07/17. Il pourra être

envisagé pendant cette période de préparation d'anticiper le démarrage des travaux en prenant comme contrainte l'activité de l'école qui ne devra pas être perturbée. Le titulaire s'engage par conséquent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour réaliser ses prestations dans ce délai.

Il est prévu que l'entreprise qui installera les V.P.I. Intervienne au mois d'août. Il est impératif que les VPI soient opérationnels pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

*Critères d'attribution retenus :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %
  - Sous-critère n°1 : Moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations objet du présent marché : 10 %
  - Sous-critère n°2 : Qualité du matériel proposé : 15 %
  - Sous-critère n°3 : Méthodologie d'exécution (organisation et dispositions prises pour respecter la période d'exécution et tenir les délais, planning prévisionnel d'exécution...) : 15 %

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Attribution du marché :*

**Travaux électriques préalables à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (V.P.I.) à l'école élémentaire Leclerc à Tassin La Demi-Lune.**

*Nom du titulaire :* SNEF (Agence de Lyon)

SIRET : 056 800 659 00155

*Marché n°17-025*

Montant final du contrat attribué : 39 306,83 € HT (soit 47 168,20 € TTC avec TVA à 20%).

*Date d'attribution du marché :* 20 juin 2017.

*Autres informations :*

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché". Précision quant à la procédure utilisée : procédure adaptée ouverte (Article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics).

*Une enchère électronique a été effectuée :* non.

*Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 – courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 - courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.